

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Décret du 15 avril 2016 portant concession de la médaille militaire en faveur des mutilés de guerre, déportés résistants et prisonniers du Viêt-Minh

NOR : DEFM1605488D

Par décret du Président de la République en date du 15 avril 2016, pris sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la défense et visé pour son exécution par le Grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 18 février 2016 portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est concédée aux mutilés de guerre, déportés résistants et prisonniers du Viêt-Minh dont les noms suivent, titulaires d'une pension militaire d'invalidité à titre définitif :

MÉDAILLE MILITAIRE

Avec traitement

(Articles R. 39 et R. 40 du code de la Légion d'honneur et de la médaille militaire)

MUTILÉS DE GUERRE

Guerre d'Algérie

Africano (Mario). Brigadier, artillerie.
Bertrand (Pierre, Benoit, Michel). Soldat, infanterie.
Carrère (Jacques, Paul, Jean). Soldat de 1^{re} classe, infanterie.
Dumas (Angelin, Célestin, Joseph). Aviateur.
Eloy (Michel, Lucien, Marcel). Brigadier, artillerie.

Ces concessions comportent l'attribution de la croix de la valeur militaire avec palme et annulent les citations antérieures qui ont été attribuées aux intéressés pour les mêmes faits.

DÉPORTÉ RÉSISTANT

Garcia (Vincent). Soldat, Résistance.

Cette concession comporte l'attribution de la croix de guerre 1939-1945 avec palme et annule les citations antérieures qui ont été attribuées à l'intéressé pour les mêmes faits.

PRISONNIER DU VIÊT-MINH

Lendres (Gabriel, Jean). Brigadier-chef, arme blindée et cavalerie.

Cette concession comporte l'attribution de la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme et annule les citations antérieures qui ont été attribuées à l'intéressé pour les mêmes faits.